



**PRÉFET DU LOT**

Liste à renvoyer à la Préfecture (Service de la Sécurité Intérieure) à l'issue du spectacle pyrotechnique, conformément à l'article 22 de l'arrêté ministériel du 31 mai 2010.

<b>COMMUNE</b>		<b>Numéro de récépissé donné par la Préfecture figurant sur le formulaire de déclaration du spectacle</b>	
----------------	--	---	--

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date de naissance (JJ/MM/AAA)</b>	<b>Niveau du certificat de qualification</b>

L'organisateur du spectacle pyrotechnique  
Date, signature et cachet de la société/collectivité territoriale

Le maire,  
Date, signature et cachet de la mairie